

A
(N° 208.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MARS 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT *fait par* M. HENOT, *au nom de la commission des naturalisations,*
sur la requête du sieur François-Pierre Marquet, négociant à Liège.

MESSIEURS,

Le sieur Marquet est né à Selles (France) le 28 nivôse an X, d'un père Français et d'une mère Belge; il n'avait que deux ans lorsqu'il est venu habiter Liège et il n'a plus quitté cette ville depuis cette époque.

Le pétitionnaire a épousé une Belge qui l'a rendu père de six enfants nés en Belgique; il est propriétaire de la maison qu'il occupe; il élève honnêtement sa nombreuse famille, et jamais aucune plainte n'a été faite contre lui.

Lors des événements de 1830, il a fait partie de la garde urbaine et, le 14 juin 1831, il a été élu sous-lieutenant de la garde civique de Liège.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir sa demande de naturalisation ordinaire.

Le Rapporteur,
HENOT.

Le Président,
J. MAERTENS.
